



Retrouvez nos informations sur notre site :
<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

CONTRACTUELS : La CGT propose...

Un tiers du personnel est contractuel dans notre collectivité, ce nombre est en constante augmentation. Bien connaître ses droits est d'autant plus important lorsque l'on a un statut fragilisé.

Or, l'accès à une juste connaissance de ses droits s'avère complexe, notamment en raison d'un turnover important, de mobilité entre privé et public, d'une ancienneté moindre, de droits distincts selon les statuts particuliers : CDD sur emploi permanent, CDD renfort, CDD remplacement, CDI, Assistants familiaux, apprentis, contrats PEC...

C'est pourquoi, la CGT a interpellé l'administration par courrier le 25 mai 2022 pour proposer :

- **L'élaboration d'un guide spécifique des droits des agents contractuels** de notre collectivité. Un tel guide compilant l'ensemble des informations utiles permettrait à chacun une pleine connaissance de ces droits.
- **L'organisation d'un temps d'échange avec l'administration pour leur soumettre de nombreuses propositions d'amélioration** : plan de titularisation, CDisation, amélioration des droits des contractuels...

→ **Pour faire valoir ses droits, pour les améliorer : La CGT propose...**

Agents PARENTS et FUTURS PARENTS : La CGT agit...

L'évolution de la vie familiale peut produire des effets dans la vie professionnelle de chacun, c'est notamment le cas pour les parents et futurs parents. Or, il n'existe pas de support centralisant les droits des agents parents et futurs parents de notre collectivité. D'autre part, des axes d'amélioration sont possibles pour une meilleure articulation entre le temps professionnel et le temps parental.

C'est ce double écueil qui nous a motivé à transmettre un dossier complet à l'administration le 25 mai 2022 sous forme de **projet de guide centralisant les informations sur les droits des parents et futurs parents**, mais également présentant **plusieurs de nos propositions pour améliorer ces droits** (cf. dossier CGT ci-joint).

→ **Pour faire valoir ses droits, pour les améliorer : La CGT agit...**

Conférence CGT à ALPHA : Un débat constructif !

Nous remercions l'ensemble des participants venu à notre Conférence-débat du 23 mai à Alpha sur les nouvelles organisations du travail. Après l'apport théorique transmis par Sophie BINET, les échanges ont été très constructifs. Nous saurons nous appuyer très concrètement sur nos échanges.

Nous rappelons que chaque agent a droit, sur son temps de travail, à 1H d'information syndicale par mois. C'est dans ce cadre qu'à la CGT nous organisons très régulièrement des réunions dans les services.

→ **Vous souhaitez utiliser ce droit collectivement ? Contactez-nous, nous l'organiserons...**

SEGUR : La CGT reçue suite à notre interpellation...

La CGT a interpellé l'institution dès le 2 mai pour demander l'application la plus large possible du SEGUR, ainsi que l'application de mesures de revalorisation pour les oubliés du SEGUR.

A notre demande, nous avons eu un échange le 31 mai en réunion de concertation et posé les premiers jalons.

Pour les agents relevant de la Fonction Publique Hospitalière (Maison de l'Enfance et Porchefontaine) un droit rétroactif à avril 2022 est acté et les modalités et délais de versements sont en cours d'étude.

Pour les agents relevant de la Fonction Publique Territoriale (CD 78), suite au courrier CGT et à nos relances, une étude d'impact est menée et des rendez-vous bilatéraux sont organisés en juillet avec le DGS, M. CABANA et la DRH, Mme LEPETIT-BRIERE.

→ **Nous mesurons que les attentes du personnel sont fortes et se font pressantes. Nous vous informerons des suites données et prendrons toutes les décisions nécessaires visant à ce que nos demandes aboutissent.**